





Q 30121 bis



Q 3012

A consulter sur place

~~Eduard Knechtel.~~



668'015

BPU NEUCHÂTEL



32000 000746570

2,2v



**PLANTES VÉNÉNEUSES.**



**DESCRIPTION**  
DES  
**PLANTES VÉNÉNEUSES**  
DU  
**CANTON DE NEUCHÂTEL.**

A L'USAGE

*Des Ecoles et des Gens de la campagne.*



**NEUCHÂTEL,**  
IMPRIMERIE DE HENRI WOLFRATH.

—  
**1845.**





DESCRIPTION

DES

PLANTES VÉNÉNEUSES

DE

CANTON DE NEUCHÂTEL

A L'USAGE

Des Ecoles et des Familles de la campagne

NEUCHÂTEL

IMPRIMERIE DE HENRI WOLFFBATH

Q 3012  
A consulter au place





---

## AVANT-PROPOS.

On sentait depuis longtemps le besoin d'un *Traité* tel que celui que nous offrons au public Neuchâtelois, spécialement destiné aux instituteurs et aux gens de la campagne; c'est à la demande du Gouvernement, toujours disposé à répondre aux vœux utiles et d'un intérêt général, qu'il a été rédigé. Il l'est sans aucune prétention scientifique; au contraire, nous nous sommes attachés à le rendre aussi simple que possible et à éviter autant que nous l'avons pu, la nomenclature technique, afin de le rendre intelligible aux personnes auxquelles il est surtout destiné.



Si nous n'avons pas cru devoir nous borner à traduire un des ouvrages populaires qui ont paru en Allemagne sur les plantes vénéneuses indigènes, c'est que nous n'en avons trouvé aucun qui répondît spécialement à notre but ; ils nous ont paru ou trop étendus, ou trop scientifiques, ou donnant trop peu de place à la partie anecdotique, celle surtout qui est propre à intéresser des lecteurs : nous avons néanmoins tiré de ces différens ouvrages tout ce qu'ils nous ont semblé contenir d'utile et d'intéressant.

On nous fera sans doute un reproche, celui de n'avoir point parlé des champignons, qui jouent cependant un si grand rôle parmi les poisons végétaux ; mais c'est après mûre réflexion, qu'ils ont été exclus de ce Traité. Donner les caractères et les figures de quelques champignons vénéneux seulement, serait faire présumer que les autres sont innocents, tandis que tous, à peu d'exceptions près, doivent inspirer de la défiance ; d'ailleurs les caractères qui séparent les espèces mangeables de celles qui sont dangereuses, sont souvent très-déliçats et difficiles à saisir, et ne peuvent l'être dans certains cas que par des botanistes exercés. On ne doit donc manger des champignons que quand ils ont été cueillis par des personnes qui les connaissent par une longue expérience, connaissance qu'aucune figure ni aucune description ne peut donner à des gens étrangers à la science botanique.

A défaut d'autre valeur, peut-être cet ouvrage aura-t-il au moins le mérite secondaire de faire naître, parmi nos populations, le goût de l'histoire naturelle et de donner de bonne heure, à



l'esprit des jeunes gens de nos campagnes, une direction utile qui les porte vers l'observation de la nature, trésor inappréciable et l'un des plus propres, par les nobles goûts qu'il inspire, à les garantir des tentations du vice et des écarts où la paresse et le désœuvrement en entraînent un si grand nombre.

Nous ne finirons pas, sans adresser nos remerciemens à M. le professeur Agassiz, qui a bien voulu nous aider de ses conseils et surveiller l'exécution des planches, ainsi qu'à M. Louis Chapuis, pharmacien à Boudry, qui nous a fourni plusieurs notes intéressantes dont nous avons fait usage, sur plusieurs des plantes contenues dans cet ouvrage.

Neuchâtel, le 13 février 1846.

CH. GODET.



## INTRODUCTION.

On comprend, sous le nom de poisons végétaux, non-seulement les plantes dont le suc, introduit dans l'économie animale, peut donner la mort, mais encore toutes celles qui, mises en contact avec le corps, intérieurement ou extérieurement, agissent sur lui d'une manière délétère et peuvent produire des lésions plus ou moins graves sur les divers tissus.

Si quelques-unes, comme la Jusquiame, repoussent déjà par leur seul aspect ou leur odeur, il en est aussi qui, soit par leurs fleurs, comme l'Aconit, soit par leurs fruits, comme la Belladone, séduisent facilement les personnes imprudentes, surtout les enfans, habitués par instinct à tout cueillir et à porter à la bouche tout ce qu'ils tiennent à la main. D'autres de ces plantes dangereuses, comme la Ciguë, par leur fatale ressemblance avec des plantes usuelles alimentaires, sont souvent confondues avec celles-ci par des cuisinières ignorantes, et de graves accidens ne sont que trop souvent le résultat de cette fâcheuse confusion. Il importe donc,



surtout aux habitans de nos campagnes, d'apprendre à connaître d'une manière certaine les végétaux dangereux de la contrée qu'ils habitent; ce qui n'est ni long, ni difficile, attendu que, dans la Flore de notre pays, le nombre des plantes nuisibles est très-peu considérable, en comparaison de celui des plantes utiles ou de celles qui n'exercent aucune action quelconque sur l'économie animale.

On peut diviser les poisons végétaux, d'une manière générale, en poisons *narcotiques* et en poisons *âcres*. Les premiers exercent leur funeste action sur le système nerveux et sur le cerveau en particulier, et donnent lieu à des symptômes variés, comme engourdissement, pesanteur de la tête, somnolence, vertiges, sorte d'ivresse, état apoplectique, délire gai ou furieux, trouble ou perte momentanée de la vue, le plus souvent avec dilatation des pupilles, mouvemens convulsifs, faiblesse ou paralysie des membres, surtout des membres inférieurs, sensibilité diminuée des organes des sens, nausées, vomissemens, et enfin la mort. Les seconds agissent, par l'âcreté de leurs sucs, sur l'estomac et les intestins, ou extérieurement sur la peau, et y déterminent des inflammations et des lésions plus ou moins promptes ou plus ou moins graves, comme le Colchique, plusieurs espèces de Renoncules, etc. Il est aussi d'autres poisons qui participent aux deux propriétés dont nous venons de parler, et agissent en même temps comme poisons narcotiques et comme poisons âcres; on les a nommés *narcotiques-âcres*; tels sont surtout la *Ciguë* et la *Digitale*.

En cas d'empoisonnement par l'un ou l'autre de ces végétaux, que ce soit par la racine, par les feuilles ou par le fruit, et dès que l'on vient à se sentir subitement indisposé, il faut d'abord chercher à constater quelle peut être l'espèce qui a produit l'accident, et faire appeler sur-le-champ le médecin : on doit, en attendant, provoquer, par tous les moyens possibles, d'abondans vomissemens pour débarrasser l'estomac de la substance nuisible, en portant les doigts au fond de la bouche, ou en titillant le gozier



avec une barbe de plume, et en faisant boire abondamment de l'eau tiède ou des boissons émollientes (décoction de mauve, de graine de lin, etc.), si la substance avalée est présumée de nature âcre; par de l'eau tiède acidulée de vinaigre ou de jus de citron, si le poison est de nature narcotique. Dans ce dernier cas encore, il faut que le malade reste debout; on doit lui laver le visage avec de l'eau fraîche vinaigrée, lui frapper sur le dos et chercher, par tous les moyens possibles, à le maintenir gai et éveillé. On peut aussi employer des lavemens de petit-lait, ou de miel et de sel. Si l'action du poison a déjà fait des progrès tels que le malade soit sans connaissance, il faut continuer à tâcher de le faire vomir, lui faire avaler une cuillerée de vinaigre, lui en laver la figure et lui frotter tout le corps, surtout l'épine du dos, avec des linges trempés dans du vinaigre.

Ces plantes dangereuses, dans lesquelles le Créateur a déposé une force si active, deviennent, la plupart, par l'emploi qu'en fait la médecine, de puissans remèdes dont la vertu bienfaisante compense et au-delà l'action malfaisante : c'est aussi sous ce rapport que les plantes dont il va être question dans l'ouvrage que nous offrons au public, méritent toute notre attention. Ainsi, tandis que les poisons narcotiques produisent à forte dose les fâcheux symptômes que nous avons signalés, administrés avec prudence et à dose convenable, ils peuvent devenir d'excellens calmans contre de violentes douleurs, et produire d'heureux effets curatifs dans plusieurs maladies; de même aussi les substances âcres peuvent se changer en excitans précieux et devenir, dans certains cas, d'utiles moyens de guérison.

Nous sommes loin, sans doute, de prétendre avoir passé en revue toutes les plantes indigènes signalées comme suspectes; nous avons dû nous borner aux plus dangereuses et aux plus nuisibles : cela suffira pour le moment. Nous serions heureux si cet ouvrage, à la rédaction duquel nous avons apporté tous nos soins, atteignait le but que nous nous sommes proposé, en diminuant les chances



d'accidens ou en épargnant à quelques familles, sinon la mort d'un de leurs membres, du moins les inquiétudes que les empoisonnements par des substances végétales n'occasionnent que trop souvent.

Dans un second fascicule nous ferons connaître quelques autres plantes qui, pour être moins dangereuses, n'en doivent pas moins être signalées comme suspectes, à cause des désordres qu'elles peuvent occasionner dans l'organisme de l'homme.

Toujours prêt à favoriser ce qui peut être utile, le Conseil d'Etat a non-seulement daigné encourager cette publication ; il l'a même prise sous sa protection spéciale, et en a fait tous les frais, en vue d'en mettre le prix à la portée de tout le monde.

Neuchâtel, en avril 1845.

C. G.





Lib. de Nicolet à Neuchâtel.

Belladone,  
Atropa belladonna.

*Le V. d. Jan. 91*



## LA BELLADONE.

Latin, *Atropa Belladonna* L.

Allemand, *Tollkirsche*, *Teufelsbeere*.

Vulgairement, *Belle-Dame*, *Bouton noir*.

La famille des *Solanées*, à côté des végétaux les plus utiles ou les plus répandus, tels que la pomme-de-terre et le tabac, renferme grand nombre de plantes suspectes et de poisons dangereux, comme la Pomme épineuse, la Jusquiame et la Belladone dont il est ici question. Cette dernière est, sans contredit, la plus redoutable de nos plantes indigènes; en effet, il ne se passe guère d'années qu'elle ne jette le deuil ou du moins l'inquiétude dans quelque famille; ce qui s'explique facilement, si l'on considère d'abord, qu'elle est très-commune dans tout notre Jura, et ensuite que son fruit atteint sa maturité dans la saison la plus chaude de l'année, au moment même où de nombreuses troupes de femmes et d'enfants se dispersent de tous côtés dans nos montagnes pour cueillir le myrtille, la framboise et la mûre sauvage. Aussi importe-t-il de la faire connaître avant toute autre. Elle fleurit en juillet et août, et mûrit ses fruits jusqu'en octobre.

La racine de cette plante est vivace, longue et difficile à extirper. La tige est droite, couverte d'une pubescence visqueuse, et forme, par les bifurcations plusieurs fois répétées de ses rameaux, un large buisson étalé d'un aspect triste, et qui s'élève de 4 à 5 pieds. Les feuilles, d'un vert sombre, sont entières, ovales, amincies aux deux bouts, attachées souvent deux ensemble au même point d'insertion et d'inégale grandeur. Les fleurs, d'un jaune verdâtre sale, bordées d'un brun pourpre et en forme de cloche, sont longues d'un pouce environ et pendantes au sommet de pédoncules grêles et pubescens (légèrement velus). Leur limbe est divisé en cinq lobes peu profonds. Le calice est profondément découpé en cinq divisions ovales, qui s'étalent en étoile sous le fruit, à sa maturité. Le fruit est une baie globuleuse, d'un noir luisant, ressemblant à une cerise et renfermant grand nombre de semences brunâtres et un peu rugueuses.

Toutes les parties de la Belladone, particulièrement la racine, sont vénéneuses, exhalent une odeur nauséabonde et ont une saveur fade et un peu âcre; mais c'est surtout le fruit, qui, par sa ressemblance avec la



cerise et par sa saveur douceâtre , séduit les personnes ignorantes de ses propriétés délétères et ne donne que trop souvent lieu à de graves accidens. D'après les renseignemens qui nous sont parvenus, douze de ces baies ont suffi pour donner la mort dans certains cas où aucun remède n'a été administré ; dans d'autres cas , on a pu sauver des personnes qui en avaient avalé jusqu'à vingt. On a vu aussi un accident grave résulter d'une infusion des feuilles de cette plante prescrite à un paysan par un miège.

Les symptômes d'empoisonnement sont , successivement, une espèce d'ivresse , des vertiges , le délire , une soif ardente , le gonflement de la face , l'immobilité de la pupille , des spasmes convulsifs qui finissent par un état de somnolence et de froid qui gagne tout le corps. — D'après Hahneman , l'effet du poison dure au moins 58 heures et au plus 72 heures.

Les remèdes consistent d'abord en vomitifs énergiques , puis en boissons acidulées avec du vinaigre ou quelque autre acide végétal , du jus de citron , par exemple. En tout cas , il faut réclamer sur-le-champ , si possible , les secours d'un médecin éclairé.

Un fait singulier , c'est que , quoique cette plante soit si dangereuse pour la race humaine , elle est néanmoins recherchée par divers animaux , tels que les moutons , les lapins , les porcs et surtout les limaçons qui en brouettent avidement les feuilles.

Administré avec précaution et par une main habile , le suc de la Belladone devient un remède énergique contre plusieurs maladies , comme presque tous les autres poisons végétaux ou minéraux , même les plus violens.

On retire aussi des baies , cueillies avant leur maturité , une belle couleur verte , dont font surtout usage les peintres en miniature. Les Italiennes se servent du suc des feuilles pour blanchir la peau et préparent, par l'expression du fruit , une espèce de fard pour entretenir l'éclat du teint ; de là son nom de *Belladone*.





Lith. de Nicolet à Neuchâtel.

*Datura stramoine,*  
*Datura stramonium.*



## LA POMME ÉPINEUSE.

Latin, *Datura stramonium* L.

Allemand, *Stechapfel*, *Dornapfel*.

Vulgairem<sup>t</sup>, *Stramoine*, *Herbe aux sorciers*, *Herbe du diable*,  
*Endormie*, etc.

---

La Pomme épineuse appartient à la famille suspecte des *Solanées* ; elle n'est point indigène dans nos contrées. Elle nous est venue, suivant les uns, d'Amérique, suivant les autres (ce qui est plus probable) de l'Inde, d'où elle nous aurait été apportée par les Bohémiens ou Zigeuner ; elle est d'ailleurs assez rare chez nous et ne se rencontre guères que dans les décombres ou les lieux incultes, aux environs des habitations et des jardins, où elle fleurit de juillet en septembre.

Sa racine est annuelle, épaisse et blanchâtre. La tige est droite, de 2 <sup>1</sup>/<sub>2</sub> à 4 pieds de haut, très-rameuse, à rameaux écartés ; les feuilles sont grandes, plus ou moins ovales, lisses, sinuées-anguleuses et d'un vert foncé ; les fleurs blanches, longues de 2 à 3 pouces et plus, naissent dans les bifurcations des rameaux, portées sur de courts pédoncules : elles ont la forme d'un entonnoir ou d'un cornet plissé à cinq angles, dont le tube est enveloppé, à sa partie inférieure, par un calice vert à cinq dents. A ces fleurs succède un fruit de la grosseur d'une noix ou d'un marron, hérissé de nombreuses épines, d'où lui vient son nom de *Pomme épineuse*.

Toutes les parties de cette plante, même les graines, contiennent un poison dangereux et analogue à celui de la Belladone. Les feuilles exhalent, particulièrement dans les temps chauds, une odeur fétide et nauséabonde qui porte à la tête. Prise à l'intérieur et suivant que la dose a été plus ou moins forte, elle produit successivement les mêmes symptômes que la Belladone ; aussi l'empoisonnement causé par l'une doit-il être traité de la même manière que l'empoisonnement causé par l'autre ; c'est-à-dire par des vomitifs et des boissons acidulées de vinaigre ou de jus de citron. Au reste aucun cas d'empoisonnement par la Pomme épineuse ne nous a été signalé dans notre canton. Les porcs sont les seuls animaux qui broutent



cette plante , et l'on assure que les graines , données chaque jour à petite dose à ces animaux , sont un excellent moyen de les engraisser promptement ; on prétend qu'il en est de même avec les chevaux.

Administré avec précaution , l'extrait de la Pomme épineuse passe pour un remède précieux contre la manie, l'épilepsie et autres maladies analogues.





Lith. de Licolet à Neuchâtel.

Jusquiame,  
*Hyoscyamus niger.*



## LA JUSQUIAME.

Latin , *Hyoscyamus niger L.*

Allemand , *Bilsenkraut , Teufelsauge , Huhnergift.*

Vulgairement , *Hanebanne , Potelée , Careillade , etc.*

Le mot grec , d'où dérivent les noms latins et français de cette plante , signifie *fève de Porc* ; elle appartient encore à la famille des *Solanées* : peut-être n'est-elle point indigène dans nos pays , où elle se trouve rarement , toujours dans le voisinage des habitations , dans les lieux incultes , sur les décombres et les ruines d'anciennes constructions ; elle fleurit pendant tout l'été.

Sa racine est annuelle ou bisannuelle , épaisse , un peu ramifiée et blanchâtre à l'intérieur ; la tige , haute d'un à deux pieds , est droite , couverte de poils visqueux ainsi que les feuilles ; celles-ci sont alternes , embrassant la tige par leur base , molles , d'un vert terne et livide et découpées en lobes profonds. Les fleurs presque sessiles sont d'abord rapprochées au sommet de la tige ; puis à mesure que celle-ci s'allonge en se développant , elles forment un épi unilatéral (dont les fleurs sont tournées du même côté). Le calice est un tube très-velu à cinq dents inégales. La corolle , en forme d'entonnoir , à cinq lobes arrondis et étalés , est d'un jaune livide , veiné de pourpre noirâtre , rarement tout-à-fait jaune. Le fruit est une capsule à deux loges , s'ouvrant au sommet par un couvercle arrondi et renfermant un grand nombre de semences jaunâtres et ridées.

La Jusquiame offre à l'œil quelque chose de triste et de repoussant , et l'odeur qu'elle exhale est forte et désagréable. C'est un poison narcotique aussi actif que la Belladone : il agit d'une manière puissante sur le système nerveux , soit pris à l'extérieur , soit appliqué extérieurement sur des parties dénudées.

Les cas d'empoisonnement doivent être combattus de la même manière que ceux qui sont causés par la Belladone et la Pomme épineuse.

En médecine la Jusquiame devient un remède précieux dans plusieurs maladies. On recommande souvent , comme excellent remède contre les maux de dents , de recevoir dans la bouche la fumée produite par la graine desséchée de cette plante ; mais l'usage de ce moyen doit être déconseillé , puis-



qu'il peut être suivi d'accidens plus graves que le mal qu'il devrait guérir. Cependant la décoction chaude de Jusquiame peut être employée avec succès en fomentations dans des cas d'entorses et de contusions, et ses feuilles bouillies dans l'eau ont souvent réussi à calmer de violentes douleurs de rhumatisme.

Cette plante si malfaisante est néanmoins broutée sans inconvénient par les chèvres et les vaches ; elle est même recherchée par les moutons et les porcs ; mais elle est funeste aux poules, aux oies et à tous les oiseaux, ainsi qu'aux poissons.

Toutes les autres espèces de Jusquiame connues participent plus ou moins aux propriétés vénéneuses de celle dont il est ici question.





Lith de Nicolet à Neuchatel.

Colchique,  
Colchicum autumnale.

*Li. VI. 3. Jan. 1748*



## LE COLCHIQUE D'AUTOMNE.

Latin, *Colchicum autumnale* L.

Allemand, *Spinnblume*, *Herbstzeitlose*.

Vulgairem<sup>t</sup>, *Safran bâtard*, *Veillote*, *Velvote*, *Tue-Chien*, etc.

Nous voyons chaque année, au commencement de septembre ou d'octobre, nos prairies humides encore vertes, se couvrir d'une quantité de fleurs d'un rose lilas, à long tube, sortant immédiatement du sol et en apparence sans feuilles. C'est le Colchique d'automne, messenger de l'hiver et des frimats, connu généralement dans le vignoble sous le nom de *pipi*, et dans le canton de Vaud sous celui de *Watsetta*. — Le nom vulgaire de *safran bâtard* lui vient de sa ressemblance avec le safran d'automne, qui ne croît point chez nous. Quant au *safran printanier* qui couvre nos pelouses jurassiques à mesure que la neige en disparaît, il s'en distingue facilement par une fleur plus petite violette ou blanche, ordinairement striée de lignes purpurines, et par les feuilles très-étroites qui paraissent en même temps que les fleurs. Le Colchique appartient, ainsi que le Vêrâtre ou Hellébore blanc, à la famille des Colchicacées, quoique ces deux plantes n'aient entr'elles aucun rapport apparent.

La bulbe du Colchique est ovale, arrondie et profondément enterrée, enveloppée d'une pellicule sèche et brunâtre; elle donne naissance en automne à une ou plusieurs fleurs, assez grandes, d'un lilas pâle ou rosé, dont la base est un long tube grêle, qui se dilate au sommet en six segments lancéolés, avec six étamines naissant intérieurement du sommet du tube. C'est au printemps suivant seulement, qu'on voit sortir de terre les feuilles qui sont grandes, planes, d'un vert luisant, ressemblant un peu à mesure qu'elles s'allongent, à celles du poireau, entre lesquelles apparaît, au mois de mai ou de juin, une capsule sèche à trois coques soudées inférieurement et renfermant un grand nombre de graines brunes et excessivement dures, quand elles sont mûres, mais tendres et blanchâtres avant leur maturité.

Il arrive quelquefois que la fleur, retardée en automne, ne paraît qu'au printemps suivant avec les feuilles. C'est un fait accidentel, qui a lieu surtout au sommet des montagnes, où le développement de la fleur est arrêté



par des froids plus précoces que ceux qui se font sentir dans la plaine ; c'est à cet état de la plante que quelques auteurs ont donné le nom de *Colchique printannier*.

Toutes les parties de cette plante , mais surtout la bulbe qui exhale une odeur forte et désagréable , contiennent un suc âcre et vénéneux , particulièrement au printemps. Les semences mûrissent en même temps que se fait la fenaison , et ont un attrait dangereux pour les enfans qui ont la mauvaise habitude de manger tout ce qui leur tombe sous la main. Aucun animal ne touche aux feuilles du Colchique. Une faible dose de cette plante mangée par un chien suffit pour le priver de la vue , et les graines mêlées au foin ont souvent déterminé de graves accidens chez les herbivores.

Les symptômes d'empoisonnement sont une forte inflammation dans la bouche, l'insensibilité de la langue, le flux de la salive, le serrement du cou, et suivant que la dose a été plus ou moins forte, envie de vomir, soif ardente, coliques, diarrhée et inflammation de l'estomac. On doit combattre ces accidens par des vomitifs, des boissons de lait tiède, des lavemens d'huile, etc. — Les cas d'accidens ne sont pas rares dans notre pays. Au mois de juin 1843, à la Brévine, trois enfans qui avaient mangé de la fécule dont la bulbe est presque entièrement composée, en éprouvèrent de vives douleurs : l'un d'eux succomba au bout de vingt-deux heures, et l'on ne parvint que difficilement à tirer d'affaire les deux autres en provoquant des vomissemens réitérés. — Au Locle, un médecin eut beaucoup de peine à sauver un enfant de trois à quatre ans, qui avait mangé des graines de cette plante. Averti, d'une manière en quelque sorte providentielle, de la cause de l'accident, il put administrer à temps un vomitif qui ne laissa pas au poison le temps d'agir ; des boissons adoucissantes, puis acidulées, ne tardèrent pas à amener la guérison.

Le Colchique est employé en médecine, comme remède puissant, contre le rhumatisme, la goutte, l'hydropisie, etc. Mais il doit être prescrit par un médecin éclairé. — Dans quelques parties de notre canton, les femmes se servent des feuilles pour en frotter la tête de leurs enfans et la débarrasser de vermine. Ce moyen peut quelquefois n'être pas sans inconvénient. Un usage tout-à-fait innocent qu'on fait des feuilles dans nos campagnes, est d'utiliser la belle couleur jaune qu'elles fournissent pour teindre les œufs de Pâques. Ce sont alors les enfans qui se chargent d'aller cueillir pour leur mère de *la pipi* dans le verger voisin, quand Pâques n'arrive pas de trop bonne heure.





Lith. de Nicolet à Neuchatel.

**Veratre blanc,**

*Veratrum album.*

*L. VI 3. / ann. 148.*



## LE VÉRATRE BLANC.

Latin, *Veratrum album* L.

Allemand, *Germer, Weisse Niesswurz*

Allemand suisse, *Krätzeren, Gerberen.*

Vulgairement, *Hellebore blanc, Varaire, Varaso.*

Le nom d'*Hellebore blanc* est celui sous lequel cette plante était connue des anciens médecins, quoiqu'elle n'ait aucun rapport avec le véritable Hellebore : elle appartient à la famille des Colchicacées, et est fort commune dans les hauts pâturages de notre Jura, à Chaumont, aux Loges, à la Tourne, aux Planchettes, etc. Elle fleurit en juillet et août.

Sa racine fraîche exhale une odeur nauséabonde ; elle est épaisse, charnue et formée de fibres réunies en touffe. La tige est droite, simple, cylindrique, haute de trois à quatre pieds, garnie de feuilles alternes assez grandes, ovales-elliptiques, un peu velues en dessous, plissées dans leur longueur et embrassant la tige par les gaines qu'elles forment à leur base. Les fleurs sont disposées au sommet de la tige en une ample panicule, dont les rameaux, les pédoncules et les pédicelles sont légèrement velus ; elles sont d'un blanc jaunâtre ou verdâtre, à six divisions ovales-oblongues, un peu dentelées et médiocrement étalées, avec six étamines plus courtes que les divisions de la fleur. Le fruit se compose de trois capsules réunies par la base, libres au sommet et renfermant un grand nombre de graines.

La racine est la seule partie de cette plante employée en médecine : elle est âcre et amère ; lorsqu'on la mâche, elle excite la salivation et détermine sur la langue une impression brûlante qui passe difficilement ; elle est tellement vénéneuse qu'elle fait périr les lapins, les chats et les chiens sur les plaies desquels on en applique l'extrait ; les feuilles aussi purgent violemment les brebis et même les chevaux, et les semences sont funestes aux oiseaux de basse-cour.

La feuille du Vérate a quelque ressemblance avec celle de la Gentiane jaune, qui croît dans les mêmes localités ; il importe de ne pas confondre ces deux plantes et d'apprendre à les distinguer, ce qui n'est pas difficile, le Vérate ayant les fleurs verdâtres, tandis que la Gentiane dont nous parlons, les a d'un beau jaune formées et disposées tout autrement.



Les femmes du peuple se servent souvent de la poudre de Vératre pour débarrasser de vermine la tête de leurs enfans , et on a quelques exemples d'accidens causés par la substitution de cette poudre au poivre ou à telle autre substance en poudre. Les effets , quoique rarement mortels , donnent lieu à des vomissemens pénibles , des vertiges , des défaillances et des convulsions , etc. Dans ces cas , il faut favoriser les vomissemens par un émétique ou avec du thé de mauve miellé.

La racine fraîche de cette plante , ainsi que la poudre de la racine séchée , sont aussi employées dans quelques endroits de notre pays contre la gale des hommes et du bétail. On la prépare en la faisant cuire avec du beurre ou en la mélangeant avec une substance grasse quelconque. Ce moyen n'est pas sans danger ; on a vu des cas où des moutons soumis à ce traitement ont enflé et péri.

Cette poudre sert encore à faire éternuer , et entre dans la composition du tabac connu sous le nom de *Schneeberg* ou *tabac céphalique*. Ce remède , rarement utile , ne doit être employé qu'avec prudence et discernement.





Lub. de Nicolet à Neuchatel.

Ciguë tachée,

*Conium maculatum.*



## LA GRANDE CIGUË.

Latin, *Conium maculatum* L.

Allemand, *Blutschierling*.

La famille des *Ombellifères*, dans laquelle vient se ranger le poison dangereux dont nous allons parler, est facilement reconnaissable, parmi les autres familles, par le caractère général de son inflorescence ; mais les genres et les espèces qui la composent présentent en même temps des caractères communs qui les rendent difficiles à distinguer les uns des autres. En effet, presque toutes les plantes de cette famille très-nombreuse, ont des feuilles très-découpées en lobes nombreux avec de larges gaines qui embrassent la tige à sa base : le rameau qui porte les fleurs, se divise à son sommet en un plus ou moins grand nombre de *rayons* primaires, disposés comme les branches d'un parasol (*ombelle*), et partant du même point. Chaque rayon primaire se divise à son tour en plusieurs rayons secondaires, qui portent les fleurs à leur sommet et forment, par leur réunion, l'*ombellule*. Quelquefois cependant ces rayons secondaires sont si courts, que les fleurs paraissent réunies en une tête serrée, comme cela a lieu pour l'*OEnanthe*. A la base des rayons de l'ombelle se trouvent souvent quelques petites folioles, auxquelles on a donné le nom d'*involucre*, et qui manquent dans un certain nombre de genres ou d'espèces ; à la base de l'*ombellule* se développent de même ordinairement un certain nombre de ces petites folioles qui ont reçu le nom d'*involucelle*. Les fleurs sont le plus souvent blanches ou un peu rosées, plus rarement jaunes : elles sont petites, composées de cinq pétales ordinairement échancrés en cœur à leur sommet avec une petite pointe, le plus souvent égaux, mais quelquefois aussi inégaux, les deux pétales extérieurs de l'ombellule prenant plus d'accroissement. Le calice est peu apparent ou nul : cinq étamines et deux styles complètent la fleur. — Le fruit, qui se développe sous la fleur, est composé de deux coques, soudées ensemble, renfermant chacune une graine et se séparant à la maturité. Ces coques extérieurement sont lisses ou le plus souvent marquées de côtes saillantes ou d'ailes dont le nombre et la forme présentent le meilleur caractère pour la distinction des genres ; mais ce fruit est souvent imparfaitement formé, quand la plante est en fleur : il faut donc alors recourir à des caractères secondaires plus ou moins variables pour arriver à la connaissance de l'espèce et faire un examen bien attentif des plantes de cette famille, puisqu'à côté des végétaux les plus utiles, comme l'*anis*, le *cumin*, le *fenouil*, le *persil*, le *cerfeuil*, le *céleri*, la *carotte* etc., elle comprend des poisons plus ou moins dangereux, comme la *Ciguë*, l'*Ænanthe*, l'*Æthuse* etc., qui peuvent être facilement confondus avec les végétaux précédents.



La grande Ciguë ou *la Ciguë tachetée* est assez commune le long des murs, surtout aux environs d'Hauterive et de la Coudre, aux bords des haies et sur les décombres; elle se rencontre même assez souvent dans les jardins, à côté du persil et du cerfeuil, avec lesquels elle a été souvent confondue, ce qui a donné lieu à de fâcheux accidens. — Elle fleurit en juillet et août.

Sa racine est bisannuelle, blanchâtre, et se présente sous la forme d'une rave alongée qui donne naissance à une tige droite, fistuleuse, de quatre à cinq pieds de haut, très-rameuse et marquée ordinairement de taches livides couleur de sang. Les feuilles d'un vert foncé un peu luisant, sont deux ou trois fois ailées, à folioles profondément découpées en lobes dentés et incisés, et portées sur des pétioles fistuleux élargis à la base. L'ombelle est formée de huit à quinze rayons, ayant à sa base un involucre de trois à cinq petites folioles réfléchies et membraneuses au bord; les ombellules se composent de dix à vingt petites fleurs blanches à pétales égaux, échancrés au sommet, et ont à leur base un involucre de trois à quatre folioles ovales et pointues. Le fruit est ovale-arrondi, composé de deux coques arquées, à cinq côtes crénelées ondulées. (\*)

La Ciguë exhale une odeur désagréable, qui devient plus sensible quand on la frotte entre les doigts; aucun animal n'y touche, excepté les chèvres et les moutons. Les suites de l'empoisonnement par cette plante, sont, en général, des vomissemens, des défaillances, le délire et la mort, si les secours n'ont pas été promptement administrés. Le traitement est le même que celui qui est employé contre les autres poisons narcotiques.

Les Grecs et les Romains regardaient, à tort ou à raison, le vin comme le meilleur antidote contre le suc de la Ciguë.

Cette plante est probablement celle du suc de laquelle les Athéniens se servaient pour faire mourir ceux que l'Aréopage avait condamnés. C'est donc à elle que reviendrait le triste honneur d'avoir donné la mort au plus sage des Grecs, à Socrate.

OBSERVATION. La *Ciguë aquatique* (*cicuta virosa* L.) qui croît dans les étangs et les eaux stagnantes, n'a point encore été trouvée dans notre canton; elle se distingue facilement par ses feuilles, dont les divisions sont alongées, linéaires-lancéolées et dentées en scie, et par ses fruits dont les côtes ne sont pas crénelées: elle possède les mêmes propriétés vénéneuses que la grande Ciguë, surtout les jeunes pousses et la racine qui a quelque ressemblance avec celle du céleri.

(\*) Dans le persil, les côtes du fruit ne sont point ondulées ni crénelées, et les pétales ne sont pas échancrés au sommet. Dans le cerfeuil, le fruit est linéaire, alongé et pyramidal, marqué de côtes très-peu apparentes à la base.





Lith. de Nicolet à Neuchâtel.

Oenanthe fistuleuse,

Oenanthe fistulosa.



## L'ŒNANTHE FISTULEUSE.

Latin, *Oenanthe fistulosa* L.

Allemand, *Rebendolde*, *Kropfwurz*, *Drüswurz*.

Vulgairement, *Filipendule aquatique*.

---

Cette plante, qui appartient encore à la famille des Ombellifères, n'est pas rare dans les fossés remplis d'eau, aux environs d'Epagnier, du Pont de Thielle et du Landéron; elle fleurit en juillet et août.

Sa racine est formée d'un faisceau de fibres plus ou moins épaisses et allongées. Sa tige est droite, fistuleuse, parfaitement glabre, haute d'un à deux pieds. Les feuilles inférieures sont deux ou trois fois découpées, les supérieures simplement ailées, à trois ou sept folioles linéaires et portées sur de longs pétioles fistuleux; l'ombelle a trois ou quatre rayons et est ordinairement dépourvue de collerette; les ombellules sont resserrées en têtes globuleuses avec un involucelle de plusieurs folioles. Les fleurs sont blanches, à pétales souvent inégaux; le fruit est oblong, sillonné, surmonté par les dents du calice et couronné par deux longs styles.

L'Œnanthe est une plante suspecte qui n'est jamais broutée par le bétail; il faut surtout se défier des fibres de la racine et des fruits. L'espèce la plus dangereuse de ce genre, l'Œnanthe à suc jaune (*Oenanthe crocrata* L.) ne croît point en Suisse, mais dans la France occidentale; ses effets sont encore plus redoutables que ceux de la Ciguë.

En général, il faut plus ou moins se défier de toutes les Ombellifères qui croissent dans les terrains marécageux.

---





L'aconit napel,

*Aconitum napellus.*





Lith. de Nicolet à Neuchâtel.

Aconit Tue-Loup,  
*Aconitum Lycoctonum.*



Nous avons dans notre pays une autre espèce d'Aconit, assez commune dans notre Jura, et dont nous donnons aussi une figure; c'est l'Aconit *tue-loup* (*Aconitum lycoctonum* L.), dont les fleurs sont jaunes et les feuilles moins profondément découpées; elle possède, quoiqu'à un moindre degré, les propriétés dangereuses communes à toutes les espèces de ce genre; mais, en général, le suc des Aconits à fleurs jaunes est moins énergique que celui des Aconits à fleurs bleues. On prétend que le miel doit souvent sa qualité vénéneuse aux sucs recueillis sur ces plantes par les abeilles dans les pays de montagnes.

La plus redoutable des espèces d'Aconit croît sur les montagnes de l'Inde; c'est l'*Aconit féroce*, nommé par les indigènes *poison atroce*, et dont ils se servent communément pour empoisonner leurs flèches. Les poètes ont fait naître l'Aconit de l'écume de Cerbère.





La Parisette,  
*Paris quadrifolia.*



## LA PARISETTE.

Latin, *Paris quadrifolia* L.

Allemand, *Einbeere*, *Wolfbeere*.

---

La Parisette est voisine du muguet et de l'asperge, quoiqu'elle n'ait avec ces deux plantes aucune ressemblance apparente. Elle appartient à la famille des Smilacées<sup>1</sup>, et fleurit à la fin de mai, au bord des haies ou dans les bois ombragés. Elle est aussi connue sous le nom vulgaire de *raisin de renard*.

Sa racine, noueuse et vivace, de la grosseur d'un tuyau de plume, rampe horizontalement sous le sol. Sa tige est simple, droite, glabre et s'élève environ à la hauteur d'un pied; elle est nue dans le bas, mais munie vers le sommet de quatre feuilles larges, à bord entier, pointues au sommet, attachées en croix au même point. Quelquefois, mais rarement, ces feuilles sont au nombre de cinq, même de six. Du milieu de ces feuilles s'élève un pédoncule, long d'un pouce et plus, portant à son sommet une fleur dont l'enveloppe extérieure est composée de quatre feuilles verdâtres lancéolées, et l'intérieure de quatre segmens plus étroits, linéaires, d'un jaune verdâtre passant au pourpre; huit étamines entourent le fruit arrondi, d'un violet noirâtre et de la grosseur d'une cerise. Ce fruit qui rappelle celui de la Belladone, est à quatre loges, qui renferment chacune six à huit graines. Il mûrit en juillet et août.

La Parisette, autrefois en grand usage dans les pharmacies, mais maintenant peu employée, est une plante dont il faut se défier: elle contient un poison narcotique âcre qui se manifeste dans sa racine qui est émétique, et surtout dans le suc rougeâtre de la baie qui produit des vomissemens, des crampes d'estomacs et d'autres symptômes fâcheux. Les feuilles participent plus ou moins aux mêmes propriétés.

<sup>1</sup> *Silicacées*

---





Le Bois gentil,  
*Daphne mezereum* L.



## DAPHNÉ BOIS-GENTIL.

Latin, *Daphne Mezereum L.*

Allemand, *Seidelbast, Kellerhals.*

Vulgairement, *Bois-gentil, Garou.*

Lorsque le souffle du printemps commence à réchauffer la nature et à ranimer la végétation, le promeneur solitaire rencontre souvent, au milieu des primevères et des hépatiques, un petit arbuste de deux à quatre pieds de haut, à racine rampante, à écorce grisâtre, dépourvu de feuilles, mais dont les rameaux dressés et flexibles sont garnis de petites fleurs d'un rose purpurin, rarement blanches, disposées par petits groupes formant un épi lâche et répandant une odeur agréable. Ces fleurs sont de petits tubes divisés à leur sommet en quatre lobes ouverts et renfermant huit étamines; à mesure qu'elles se fanent pour faire place à une baie d'un beau rouge, de la grosseur d'un pois et renfermant un seul noyau, on voit se développer au sommet des rameaux un faisceau de feuilles lancéolées, entières, d'un vert gai, qui deviennent alternes à mesure que le rameau s'allonge, et qui tombent en automne.

Cet élégant petit arbrisseau, connu vulgairement sous le nom de *Bois-gentil* ou *Garou*, croît fréquemment dans les taillis ombragés de nos montagnes; il est souvent cultivé dans les jardins à cause de ses fleurs précoces et odorantes; mais il n'est point aussi innocent qu'il en a l'air: toutes ses parties, depuis la racine jusqu'au fruit, ont une âcreté caustique, qui ne tarde pas à produire sur la peau l'effet d'un vésicatoire. L'écorce, lorsqu'on la mâche, excite dans la bouche et sur la langue une forte inflammation qui se prolonge jusque dans l'œsophage. L'odeur pénétrante des fleurs, qui rappelle celle de la Hyacinthe, occasionne des maux de tête; ce qui témoigne des propriétés vénéneuses de cet arbuste. Les graines produisent une inflammation dangereuse dans l'estomac des mammifères, tandis que les oiseaux se nourrissent impunément de la pulpe du fruit.

On tire de son écorce une couleur jaune dont on se sert pour teindre les laines. Sa graine est employée par quelques personnes pour donner du montant au vinaigre, en l'associant à diverses espèces de poivre ou à d'au-



tres épices. Ce moyen, qui n'ajoute rien à la bonté du vinaigre, est plutôt nuisible qu'utile, en ce que ce liquide, ainsi traité, échauffe au lieu de rafraîchir. On se sert souvent de l'écorce en guise de vésicatoire; on en prépare aussi dans le même but une pommade sous le nom de *pommade végétale* ou de *Garou*, bien préférable à celle de cantharide.

Le *Daphné lauréole*, qui se distingue par son écorce noirâtre, ses feuilles coriaces et persistantes et ses fleurs d'un vert jaunâtre, disposées en grappes courtes à l'aisselle des feuilles, ne paraît point encore avoir été trouvé dans notre canton, où cependant il est probable qu'on finira par le rencontrer, au Creux-du-Van, par exemple. Il fleurit aussi au commencement du printemps, et possède les mêmes propriétés caustiques.





Lith. de Nicolet à Neuchâtel.

Laitue vireuse,

*Lactuca virosa.*



## LA LAITUE VIREUSE.

Latin, *Lactuca virosa* L.

Allemand, *Gifflattich*, *Giftsalat*.

Les anciens comprenaient en général sous le nom de *Laitue* toutes les plantes qui distillent un suc blanc laiteux (*lac*, lait). Les botanistes modernes ont restreint ce nom à un genre de la famille des Composées, section des Chicoracées. L'espèce qui nous occupe est bien voisine de la *Laitue commune* cultivée dans les potagers, comme plante alimentaire, dès l'antiquité la plus reculée ; mais tandis que la Laitue alimentaire possède des propriétés calmantes, et que son suc laiteux est tout-à-fait innocent, celui de la laitue vireuse est amer, très-âcre et irritant, et possède des propriétés narcotiques analogues à celles de l'opium.

Cette plante ne se trouve, dans notre canton, qu'aux environs de Chez-le-Bart, St.-Aubin et Vauxmarcus, le long des routes, au pied des murs et dans les décombres ; elle fleurit de juillet en septembre.

Sa racine est bisannuelle, rameuse et perpendiculaire ; la tige, qui atteint quatre à cinq pieds, est droite, garnie inférieurement de petits aiguillons, glabre et rameuse au sommet ; les feuilles sont oblongues, ordinairement entières et rétrécies à la base, qui s'élargit ensuite en deux oreillettes embrassant la tige de chaque côté ; elles sont garnies dans leur contour, ainsi que sur leur côté inférieure, de petites épines raides et piquantes ; les rameaux, disposés en une panicule lâche, forment des grappes latérales de fleurs jaunes, pédonculées, dont le calice est cylindrique et formé de plusieurs petites folioles, qui se recouvrent mutuellement comme les tuiles d'un toit. Les graines sont noires, marquées de cinq stries et surmontées d'une aigrette pédicellée, composée de poils nombreux.

Une autre espèce de laitue, aussi indigène dans notre canton, se rencontre fréquemment aux environs de Neuchâtel, sur la route de Monruz ; c'est la *Laitue Scariole* ; elle n'est point aussi vénéneuse que la précédente, quoique possédant des propriétés analogues. Elle se distingue facilement par ses feuilles découpées en lobes profonds, dont la lame, au lieu d'être horizontale, est placée dans une direction presque verticale, par ses fleurs



plus petites et par ses graines brunes (et non noires). La plante cultivée par les jardiniers sous le nom de *Scariole*, n'est point une laitue, mais une variété de la chicorée sauvage, par conséquent tout-à-fait innocente.

Nous observerons enfin que la Laitue vireuse et la Laitue Scariole sont les deux seules plantes indigènes appartenant à la famille des *Composées*, qui aient des propriétés malfaisantes.





La Digitale pourpre,

*Digitalis purpurea* L.



## LA DIGITALE POURPRÉE.

Latin , *Digitalis purpurea* L.

Allemand , *Rother Fingerhut*.

Vulgairement , *Gantelée* , *Gant de Notre-Dame*.

Cette plante qui croît en grande abondance dans quelques contrées de l'Allemagne et de la France , n'est point indigène dans notre Canton ; mais ses belles fleurs la font cultiver fréquemment dans nos jardins. Elle est connue sous les noms vulgaires de *Gantelée* , *Gant de Notre-Dame* ou de *Doigtier* , parce que ses fleurs ont quelque ressemblance avec un dé à coudre ; elle appartient à la famille des Personnées et fleurit depuis juin en août.

De sa racine pivotante et rameuse s'élève la tige droite, simple, haute de 2 à 4 pieds , couverte d'une pubescence molle ; ses feuilles radicales sont très-grandes , de forme ovale , crénelées , rétrécies en un long pétiole, d'un vert terne en dessus , blanchâtre en dessous ; celles de la tige diminuent peu-à-peu de grandeur, les supérieures sont petites et sessiles. La tige est terminée par une longue grappe de belles fleurs purpurines ou rarement blanches , pendantes sur leur pédoncule et tournées du même côté ; le calice est court , à 5 divisions ; la corolle , longue d'environ 15 lignes , est en forme de cloche , renflée dans le milieu , glabre extérieurement , légèrement barbue à la gorge , avec le bord divisé en 4 lobes , dont trois sont courts et obtus , et l'inférieur plus grand et quelquefois échancré ; elle est marbrée intérieurement de quantité de petites taches d'un pourpre noirâtre. Deux des étamines sont plus longues que les deux autres. Le fruit est une capsule à deux loges, contenant une grande quantité de graines d'un brun clair.

Les feuilles ont une odeur assez forte et une saveur âcre et amère qui excite la salivation et provoque le vomissement ; c'est en elles que paraissent concentrées les propriétés énergiques de cette plante. Donnée à trop forte dose , elle manifeste ses effets d'une manière dangereuse , tant chez l'homme que chez les animaux , chez ceux surtout qui appartiennent à la race canine ; son action la plus constante et la plus générale sur l'économie animale est de ralentir le pouls. Elle est souvent administrée comme



remède efficace contre les anévrismes, l'hydropisie, les maladies scrofuleuses et la phthisie pulmonaire. Son suc épaisi purge avec violence.

Nous avons dans notre canton deux espèces de Digitales indigènes, qui ornent en été, de leurs fleurs jaunes, les terrains pierreux et rocailloux de nos montagnes. L'une est la *Digitale à grandes fleurs* (*D. grandiflora Lam.*) dont les tiges et les feuilles sont pubescentes et la corolle grande, poilue et visqueuse en dehors, d'un jaune pâle avec des veines brunâtres intérieurement. L'autre, qui est la *Digitale à petites fleurs* (*D. lutea L.*) est glabre dans toutes ses parties et a une fleur beaucoup plus petite, non tachetée en dedans. Elles paraissent avoir, quoique à un faible degré, des propriétés analogues à celles de la *Digitale pourprée*.

La *Digitale ferrugineuse*, qui croît en Carinthie, passe pour la plus vénéneuse de toutes les espèces de Digitales d'Europe.





La petite Cigüe.  
 Aethusa Cynapium.



## L'ÉTHUSE VÉNÉNEUSE.

Latin, *Aethusa Cynapium* L.

Allemand, *Kleiner Schierling*, *Gartengleise*, *Katzenpetersilie*.

Vulgairement, *Petite Ciguë*.

---

Cette ombellifère, assez commune dans les jardins, les champs et les décombres, est aussi connue sous le nom de *petite Ciguë* ou *Ciguë des jardins*; elle fleurit en été depuis juillet jusqu'en septembre.

C'est une plante annuelle, d'un à trois pieds et plus, à racine grêle et blanchâtre, à tige dressée plus ou moins flexueuse, rameuse et garnie de feuilles deux ou trois fois profondément découpées, d'un vert très-foncé et luisantes en dessus, attachées à la tige par des pétioles grêles. L'ombelle, composée de dix à vingt rayons, n'a point d'involucre général; mais l'ombelle a une collerette composée de trois à quatre petites folioles pendantes, et les fleurs blanches, petites, ont leurs deux pétales extérieurs plus grands que les trois autres et échancrés en cœur. Le fruit est ovoïde-arrondi, formé de deux coques, à cinq côtes épaisses, d'un jaune pâle qui devient brunâtres à sa maturité.

Quoique cette plante ne soit point aussi dangereuse que les Ciguës, elle possède néanmoins une partie de leurs propriétés vénéneuses, et l'on doit se tenir en garde contre ses effets. La ressemblance de ses feuilles avec celles du Persil et du Cerfeuil a souvent causé de fatales méprises. Toutefois ses fleurs, dont les deux pétales extérieurs sont, comme nous l'avons dit, plus développés que les autres, et l'involucelle, formé de trois à quatre folioles linéaires fléchies en bas et pendantes, la font aisément reconnaître, ainsi que son odeur désagréable, quand on en froisse les feuilles entre les mains.

---





La Renoncule scélérate,

*Ranunculus sceleratus* L.



## LA RENONCULE SCÉLÉRATE.

Latin, *Ranunculus sceleratus* L.

Allemand, *Blasenziehender Hahnenfuss, Frosch-Pfeffer*.

Si les plantes de la famille des Solanées sont remarquables par leurs propriétés narcotiques, celles de la famille des Renonculacées se distinguent plus ou moins par un principe vénéneux âcre et corrosif très-marqué, surtout dans quelques espèces du genre Renoncule, et plus particulièrement parmi nos espèces indigènes, dans celle dont il est ici question.

La *Renoncule scélérate* croît sur le bord des mares et des étangs depuis juin jusqu'en septembre. Elle est assez rare chez nous, et on ne l'a encore rencontrée que dans les environs du Pont-de-Thielle, du Landeron et au Val-de-Ruz, près de St.-Martin.

C'est une plante annuelle, dont la racine composée d'un grand nombre de fibres alongées, donne naissance à des tiges plus ou moins droites, fistuleuses, glabres et rameuses, souvent d'un demi-pied, quelquefois de 2 à 3 pieds de haut. Ses feuilles sont glabres, lisses, un peu succulentes; les radicales pétiolées, divisées en 3 ou 5 segments dentés, qui n'atteignent point la base de la feuille, les supérieures divisées jusqu'à la base et plus petites. Les fleurs sont jaunes, à peine plus grandes que le calice réfléchi, pédonculées et terminant les rameaux. Les fruits forment, par leur réunion, un petit épi ovale, un peu conique; ils sont glabres, légèrement comprimés et se détachent facilement de leur axe à l'époque de la maturité.

Le nom de *scélérate* donné à cette espèce, est justifié par l'énergie de ses propriétés vénéneuses. Son suc frais irrite les yeux et le nez et provoque l'écoulement des larmes et l'éternuement; appliqué sur la peau, il fait naître des ulcères douloureux et difficiles à guérir. C'est un moyen que les mendiants (\*) emploient dans quelques pays pour exciter la commisération

(\*) Ils font aussi usage dans ce but de la *Clématite des bois* (*Clematis vitalba* L. vulgairement *Herbe aux Gueux*), buisson à tiges grimpantes et à fleurs blanches, assez commun le long des chemins dans les haies. Les enfans la connaissent sous le nom de *bois à fumer*. Le suc de cette plante produit les mêmes effets que celui de la *Renoncule scélérate*.



publique. Prise intérieurement, ses effets ne sont pas moins dangereux ; mais elle perd toutes ses propriétés délétères par la dessiccation et l'ébullition. Les feuilles mâchées produisent dans la bouche une chaleur brûlante, l'ulcération de la langue et l'abolition passagère du goût.

Parmi les autres espèces de Renoncules, indigènes dans notre canton, celles dont il faut le plus se défier, à cause de leur âcreté brûlante, sont 1° la *Renoncule langue* (*R. lingua* L.) qui croît au bord de quelques-uns de nos marais et qui se distingue par ses feuilles alongées, lancéolées et entières et par sa grande fleur jaune ; 2° la *Renoncule flammette* (*R. flammula* L. vulgairement *petite Douve*), assez commune dans les prés humides et sur les bords de notre lac et dont les feuilles sont aussi indivises et la fleur petite, etc. etc.

Une seule de nos espèces indigènes est dépourvue d'âcreté : c'est la *Renoncule rampante* (*R. repens* L. vulg. *Bassinet* ou *Pied de poule*) dont on peut manger les jeunes feuilles comme herbe potagère. La plus vénéreuse de toutes les espèces d'Europe est la *R. thora*, qui croît à la Dôle, mais qui n'a point encore été trouvée sur notre Jura neuchatelois.

A la famille suspecte des Renonculacées appartiennent encore ces jolies *Anémones*, qui ornent, au printemps, de leurs fleurs élégantes nos rochers et nos forêts, les Clématites, les Pieds-d'Alouette, etc etc. Toutes ces plantes participent plus ou moins aux propriétés caustiques de la famille, et il faut s'en défier.





Le Gouet;  
*Arum maculatum* L.



## LE GOUET COMMUN.

Latin , *Arum maculatum* L.

Allemand , *Aronswurz* , *Zehrwurz* , *Aronstab* etc.

Vulgairement , *Draconte* , *Pied de Veau* , *Girou* etc.

---

Le Gouet qui appartient à la famille des Aroïdes , croît assez communément chez nous dans les lieux couverts et ombragés , au bord des haies , aux environs de Neuchâtel , de Boudry , aux Gorges du Seyon et surtout en grande abondance aux Côtes du Doubs. Il fleurit en mai et juin , et son épi de baies d'un rouge écarlate mûrit en juillet et août.

Sa racine est un tubercule charnu , de forme ovale , poussant des fibres allongées et qui donne naissance d'abord à 2 ou 3 feuilles longuement pétiolées , glabres et luisantes , souvent tachetées de brun , ayant la forme d'un fer de flèche , c'est-à-dire prolongées de chaque côté de la base en deux oreillettes et figurant grossièrement l'empreinte sur le sol d'un pied de veau , d'où lui vient son nom vulgaire. La tige est nue , d'abord courte , s'allongeant ensuite et développant à son sommet une espèce de cornet d'un blanc verdâtre un peu coloré en dehors (spathe) , ouvert d'un côté , enroulé à sa base , pointu au sommet et enveloppant un châton ou spadice en forme de massue qui porte les fleurs ; celles-ci n'ont ni calice ni corolle et se réduisent aux étamines formées des seules anthères placées sur la partie moyenne du châton et aux pistils placés au dessous ; au dessus des anthères se trouvent des filaments qui représentent des anthères avortées , et au-dessus des pistils , deux ou trois rangées de glandes qui sont des germes avortés. Il ne reste de ce châton , après la fructification , qu'un épi de baies rouges arrondies et serrées , à une loge et à une ou deux graines.

Toutes les parties de cette plante , surtout la racine fraîche , contiennent un suc laiteux âcre et brûlant qui détermine sur les parties qu'il touche une irritation que l'huile d'olive ne tarde pas à adoucir : ce suc agit également comme purgatif et comme émétique et doit être employé avec précaution. Quand la racine est sèche , elle perd beaucoup de son âcreté , et réduite en pâte , elle offre dans plusieurs contrées un aliment très-nourrissant qui peut être converti en pain , aussi sain que la pomme-de-terre et qui pourrait devenir une ressource précieuse en temps de disette. Dans les pays chauds ,



quelques grandes espèces de Gouet sont régulièrement cultivées pour leurs racines, qui, bouillies ou rôties, offrent comme le Manioc, un excellent aliment. On a fait en France des essais de culture du Gouet commun; mais on y a bientôt renoncé, parce qu'il faut trois ans pour que les tubercules acquièrent une grosseur convenable, et que cette plante exige un sol humide et ombragé. Tous ces essais, intéressants en eux-mêmes, n'ont servi qu'à faire ressortir davantage l'excellence du don que le Créateur a fait aux hommes en leur donnant la *pomme-de-terre*, qui répond à tous les besoins et à toutes les exigences.

Dans quelques contrées, on fait, avec la racine du Gouet, une pâte qui remplace le savon et sert à blanchir le linge.





La Cicutaire vénéneuse

*Cicuta virosa*.



## LA CIGUE VIREUSE.

Latin, *Cicuta virosa* L (*Cicutaria aquatica* Lam.).

Allemand, *Wasserschierling*, *giftiger Wütherich*.

Vulgairement, *Ciguë aquatique*.

---

Nous avons dit (à l'article consacré à la *grande Ciguë* dans la première livraison de cet ouvrage) que la *Ciguë aquatique* n'avait point encore été trouvée dans notre pays. Nous l'avons découverte, cette année, sur le bord septentrional du petit lac d'Etalières, près de la Brévine, où elle fleurit à la fin de juillet.

Cette plante, de 2 à 4 pieds de haut, est glabre, à tige cannelée, dressée, rameuse et feuillée. Sa racine est épaisse, charnue et divisée intérieurement en cellules transversales plus ou moins régulières; elle répand, quand on l'entame, un suc jaunâtre très-vénéneux comme tout le reste de la plante. Les feuilles sont grandes, deux ou trois fois découpées en divisions lancéolées ou lancéolées-linéaires, dentelées sur leurs bords, à dents terminées en pointes blanchâtres; elles sont d'un vert foncé en dessus, un peu glauque en dessous, et portées sur des pétioles fistuleux. Les ombelles, composées de dix à vingt rayons et plus, manquent ordinairement de collerette générale (involucre), ou n'ont à leur base qu'une ou deux folioles. Les ombellules sont assez denses, et portent à leur base un involucelle de dix à douze folioles très-étroites et à la fin réfléchies. Les fleurs sont petites et blanches, à pétales échancrés au sommet. Le fruit, formé de deux coques à cinq côtes ondulées, est arrondi, comprimé et couronné par les cinq dents du calice.

Cette ombellifère, qui ne croît qu'au bord des ruisseaux ou des étangs, est tout aussi vénéneuse que la grande Ciguë; sa racine, qui a quelque ressemblance avec celle du *Céleri*, a quelquefois causé des empoisonnements mortels. Elle est employée, en certaines contrées, soit comme narcotique, soit en cataplasmes contre les douleurs rhumatismales et contre plusieurs maladies de la peau.

---





LIF.

*Taxus baccata* L.



## L'IF.

Latin, *Taxus baccata* L.

Allemand, *Rotheibe*.

---

L'If, assez commun sur les pentes de notre Jura, croît épars, solitaire et jamais en forêts; il se plaît particulièrement dans les gorges de nos montagnes et atteint jusqu'à 30 pieds de haut. C'est un arbre à rameaux étalés, à feuilles linéaires, planes et aiguës, à une seule nervure, d'un vert luisant en dessus, rangées sur deux rangs, comme celles du sapin blanc. Les châtons mâles sont petits, plus courts que les feuilles et disposés en épis le long des rameaux; la fleur femelle se transforme en une espèce de baie écarlate, de la grosseur d'un gros pois, ouverte au sommet et contenant un noyau osseux et luisant.

Il est peu de végétaux qui aient été aussi maltraités par les anciens botanistes, que l'If. Sa docilité à revêtir toutes les formes sous le ciseau du jardinier ne lui a point fait trouver grâce à leurs yeux, et il n'est pas de méfaits dont ils ne l'aient accusé. Son ombre seule passait pour donner la mort à l'imprudent qui s'endormait sous son feuillage; le jardinier, occupé à le tondre, ne pouvait se livrer long-temps à cette occupation sans s'exposer à de violents maux de tête; ses baies tuaient, sans distinction, enfants, hommes et animaux; et il n'est pas jusqu'aux poissons qui ne fussent éivrés, étourdis et ne se laissassent prendre à la main, pour peu qu'un de ses rameaux fût tombé dans l'élément liquide qu'ils habitaient.

Les modernes ont fait justice de toutes ces exagérations. Des observations directes ont constaté que, quoique les jeunes rameaux et les feuilles aient une propriété purgative assez énergique, ils sont mangés sans accident, du moins par les bœufs et les porcs, et que les baies, qui ont une saveur douceâtre, peuvent être avalées sans suites fâcheuses par les hommes et même par les enfants, du moins en petite quantité. Peut-être faut-il se défier davantage du principe amer contenu dans le noyau de la baie. Il serait cependant possible que sous des latitudes plus méridionales et plus chaudes, les propriétés de l'If fussent plus actives, comme cela arrive pour beaucoup de poisons animaux et végétaux, qui deviennent d'autant plus énergiques qu'ils se développent sous l'influence d'une température atmosphérique plus élevée.



Cet arbre s'avance vers le nord jusqu'au 55° — 60° de latitude. C'est le plus précieux de nos bois indigènes par sa dureté, son élasticité et son incorruptibilité; mais sa croissance est très-lente. Nos ancêtres s'en servaient pour fabriquer leurs arcs. Son bois, élégamment veiné et marbré, peut prendre le plus beau poli; il n'est jamais attaqué par les insectes.





## Le Seigle ergoté.

*Secale cornutum* (Spermædia clavus).

*Sclerotium clavus* L. XXIV 4. Jan. 173.



## LE SEIGLE ERGOTÉ.

Latin, *Secale cornutum*.

Allemand, *Mutterkorn*, *gehörntes Korn*.

Vulgairement, *Seigle cornu*.

---

*L'ergot* est une maladie qui attaque principalement le seigle dans les années pluvieuses, celui surtout qui a été frappé par la grêle ou qui a été semé dans des terrains humides.

C'est à tort que quelques naturalistes l'ont considéré comme produit par la piqûre d'un insecte; il provient d'un petit champignon (*Spermodium clavus* DC.) analogue à celui qui cause la *carie* ou la *rouille* du blé, et qui se développe d'abord sous l'apparence d'un fluide visqueux, sur l'ovaire non fécondé, puis dénature celui-ci au point de lui faire prendre la forme allongée, cylindrique et souvent recourbée qui caractérise cette maladie. *L'ergot* est marqué d'un sillon longitudinal et dépasse de beaucoup la balle; sa couleur est extérieurement d'un brun-violacé ou noirâtre plus ou moins foncé et d'un blanc jaunâtre à l'intérieur. Il exhale une odeur désagréable, qui augmente d'intensité, quand il est réduit en poudre, et sa saveur est âcre et désagréable. On trouve quelquefois sur un épi de seigle jusqu'à 15 ergots et plus, souvent séparés les uns des autres par des grains très-petits.

*L'ergot*, dont les effets, comme substance vénéneuse, ne sont pas encore bien constatés, paraît surtout exercer son action sur la fibre musculaire, dont il excite la contractilité; aussi est-il prescrit comme remède dans certaines maladies des femmes; mais il ne doit être employé qu'avec une grande prudence et sur l'ordonnance d'un habile praticien.

En cas d'empoisonnement par cette substance, en attendant le secours d'un médecin éclairé, on donnera au malade une boisson acidulée, de la limonade, par exemple, et l'on provoquera des vomissements.

Quelques médecins allemands, à tort ou à raison, ont attribué à *l'ergot* la cause de la maladie connue sous le nom de *danse de St.-Guy*, à cause de son action sur la fibre musculaire, maladie qui, disent-ils, devient surtout épidémique dans les années pluvieuses, celles précisément où *l'ergot* se développe en plus grande quantité.

---





La grande Chélidoine.  
*Chelidonium majus*



## CHÉLIDOINE ÉCLAIRE.

Latin , *Chelidonium majus* L.

Allemand , *Schöllkraut* , *Goldwurz* , *Schwalbenkraut*.

Vulgairement , *grande Chélidoine* , *Eclaire* , *Felouque*.

---

C'est une plante à suc narcotique , âcre , de la famille des Papavéracées et qu'on rencontre fréquemment le long des routes , au bord des haies , sur les murs et les décombres : elle fleurit depuis le mois de mai jusqu'à la fin de l'automne. A la même famille appartient aussi le pavot , dont on extrait le suc si connu sous le nom d'*opium*.

Sa racine est vivace , assez épaisse , roussâtre extérieurement , d'un jaune orange à l'intérieur ; ses tiges sont hautes d'un à 3 pieds , cylindriques , cassantes , plus ou moins poilues et souvent très-rameuses ; les feuilles , à divisions plus ou moins profondément découpées en lobes arrondis , incisés et dentés , sont en dessous d'un vert glauque très-prononcé. Les fleurs sont disposées en une ombelle simple de 4 à 8 fleurs , portée sur un long pédoncule qui naît de la dichotomie des rameaux. Elles représentent un petit pavot jaune , à calice à 2 sépales qui se détachent aussitôt après l'épanouissement de la corolle formée de pétales ovales , étalés , avec de nombreuses étamines et un pistil , qui s'allonge en une silique (*fruit*) étroite , longue d'un à deux pouces , à 2 valves , contenant de nombreuses graines noirâtres et finement ponctuées.

Toutes les parties de la Chélidoine exhalent , quand on les froisse , une odeur désagréable ; et il en découle , quand on les entame , un suc abondant , jaune , âcre et corrosif , qui avait autrefois une grande réputation en médecine , mais dont on ne fait plus guère usage aujourd'hui qu'extérieurement , pour extirper les cors et les verrues. Pris intérieurement , le suc peut devenir mortel à forte dose. Il est à remarquer que cette plante n'est jamais broutée par les bestiaux.

---





Actée en épis .  
*Actæa spicata* .



## L'ACTÉE EN ÉPI.

Latin, *Actæa spicata* L.

Allemand, *gemeines Christophskraut*, *Wolfwurz*, *Schwarzwurz*.

Vulgairement, *Herbe de St.-Christophe*.

---

Cette plante paraît participer aux propriétés suspectes de la famille des Renonculacées, à laquelle elle appartient, sans cependant que la toxicologie moderne lui attribue des effets bien dangereux. Si nous lui donnons une place dans ce recueil, c'est plutôt à cause de son ancienne réputation ; aujourd'hui elle est presque hors d'usage dans la médecine.

Elle est assez commune dans les gorges et les forêts humides de nos montagnes, par ex. aux gorges du Seyon, et elle fleurit en juin.

Sa racine brunâtre est vivace, oblique, un peu noueuse, écailleuse à son sommet et garnie inférieurement de longs filets fibreux ; elle donne naissance à une tige droite, cylindrique, peu rameuse, souvent nue à sa base, de 2 à 3 pieds de haut. Les feuilles radicales sont très-grandes, triternées (trois fois ailées) ; le pétiole des feuilles de la tige se divise d'abord à son sommet en trois branches, qui portent chacune 3 à 5 folioles glabres, ovales, acuminées, à dents aiguës et plus ou moins profondément incisées ; la feuille terminale et impaire de la branche intermédiaire est souvent divisée en 3 lobes profonds. Les fleurs sont petites, blanches et ramassées en une grappe courte, qui s'allonge à mesure que le fruit mûrit. Le calice est partagé en 4 sépales d'un blanc purpurin, et la corolle en 4 pétales ; tous deux tombent de bonne heure ; alors les étamines, au nombre de 30 à 40, paraissent former la fleur à elles seules. Le fruit est une baie ovale, noirâtre, de la grosseur d'un pois ; et les pédicelles qui le soutiennent, munis à leur base de petites folioles (bractées), prennent à la fin une direction horizontale.

La racine de cette plante, quoique sans odeur bien prononcée, est d'une grande âcreté et passe pour purgative. Les feuilles, dont on employait autrefois la décoction contre les maladies scrofuleuses, ont une saveur amère et une odeur désagréable. Le fruit, d'une odeur nauséabonde, passe pour vénéneux ; bouilli avec l'alun, il donne une couleur noire.



Une autre espèce de ce genre (*Actæa racemosa L.*), indigène dans l'A-  
mérique septentrionale, mais quelquefois cultivée dans les jardins, passe,  
à tort ou à raison, pour le remède le plus efficace contre la morsure du  
serpent à sonnette; aussi y est-elle connue sous le nom vulgaire de *Snake  
root*, c'est-à-dire, *racine à serpent*.





L'Euphorbe petit-cyprès

*Euphorbia Cyparissias.*



## L'EUPHORBE PETIT-CYPRÈS.

Latin, *Euphorbia Cyparissias* L.

Allemand, *cypressenartige Wolfsmilch*.

Vulgairement, *Tithymale* (ainsi que les autres espèces).

---

Parmi les nombreuses espèces d'Euphorbe qui croissent dans notre pays, les unes dans les terrains cultivés ou au bord des chemins, d'autres dans les marais, d'autres encore dans les forêts, et qui, presque toutes, se font remarquer, à la première vue, par leur inflorescence singulière et par le suc laiteux qu'elles distillent, nous en choisissons une des plus communes sur nos côteaux secs et arides, parce que toutes ayant, à des degrés différens sans doute, les mêmes propriétés, celle-ci suffira pour faire distinguer ce genre de tous ceux de la famille des Euphorbiacées, à laquelle appartiennent encore parmi nos plantes indigènes le *Buis* et la *Mercuriale*. — Elle fleurit en Mai.

L'Euphorbe Cyprès a une racine vivace, rampante, assez longue et rameuse, qui pousse une ou plusieurs tiges droites, cylindriques, d'un pied de haut environ, souvent rougeâtres à leur base, et garnies en tout sens de feuilles étroites, linéaires, glabres et très-entières. Vers le sommet de la tige et sous l'ombelle, il se développe ordinairement quelques rameaux stériles qui portent des feuilles plus étroites et plus serrées, et quelques branches florifères sortant de l'aisselle des feuilles supérieures. La tige, à son sommet, se divise en 8 à 10 rayons, formant une ombelle, munie d'une collerette composée d'un certain nombre de folioles semblables à celles de la tige. Au sommet de chaque rayon, qui se divise encore en 2 ou 3 branches, se trouve un involucelle formé de deux bractées jaunâtres, plus larges que les autres feuilles, en formes de cœur à la base, ovales-triangulaires et légèrement acuminées. La fleur, d'une jaune verdâtre, d'une composition assez compliquée, mais dans le détail de laquelle nous ne pouvons entrer, présente en apparence 8 à 10 divisions, dont les 4 ou 5 externes ont la forme d'un croissant et renferme 10 à 12 étamines; de son centre, s'élève sur un pédicelle, une petite capsule à 3 coques soudées, légèrement verruqueuses ou chagrinées sur les angles et renfermant chacune une petite graine lisse, ovoïde et grisâtre. — Toute la plante, en vieillissant, tend souvent à prendre un teinte plus ou moins rougeâtre.



Le suc laiteux qui découle des Euphorbes est un purgatif violent et dangereux, en ce qu'il détermine des ulcérations sur les parois du canal intestinal; appliqué sur la peau, il la rougit et y provoque des ulcères. En Pologne, quelques espèces d'Euphorbe sont employées par les paysans, comme le meilleur remède contre l'hydrophobie. On se sert communément avec succès du lait d'Euphorbe pour faire disparaître les verrues. — Dans certains pays, les habitans de la campagne font usage de ce suc en guise de purgatif et de vomitif, ce qui lui a fait donner le nom de *Rhubarbe des paysans*; mais on doit déconseiller l'emploi de ce remède, s'il n'est prescrit par un médecin éclairé et à dose convenable.

L'*Euphorbe Epurge* (*Euphorbia lathyris* L.) qui, de toutes les espèces d'Europe, paraît être la plus active, se rencontre quelquefois, comme spontanément, dans nos jardins et dans nos terrains cultivés, mais elle n'y est point réellement spontanée. Les Euphorbes des pays chauds ont des propriétés encore plus énergiques et dangereuses que les nôtres, et la plupart sont de véritables poisons, même à très-faible dose, entr'autres l'Euphorbe *officinale*, originaire d'Afrique, et l'Euphorbe *des Canaries*.

A cette famille appartiennent encore : le *Ricin*, dont l'huile, préparée à l'eau bouillante, perd une partie de son âcreté et devient un purgatif doux fréquemment employé; le *Manioc*, originaire d'Amérique, dont les tubercules, bouillis ou grillés, présentent un aliment généralement en usage dans les pays chauds, et dont on prépare un pain qui a l'avantage de se conserver plusieurs années, pourvu qu'on le préserve de l'humidité; le *Hevea guianensis* Aubl. qui donne le suc si connu sous le nom de *Caoutchouc*, et le *Mancenillier*, l'un de végétaux connus le plus vénéneux, dont les Caraïbes se servent pour empoisonner leurs flèches, et dont l'ombrage seul, au dire des voyageurs, suffit pour donner la mort.





La Gratiolle officinale.

*Gratiola officinalis.*

*La H. l. fam. 96.*



## GRATIOLE OFFICINALE.

Latin , *Gratiola officinalis*, L.

Allemand , *Gnadenkraut* , *Purgirkraut* , *wilder Aurin*.

Vulgairement , *Herbe au pauvre homme* , *Grâce à Dieu*.

---

Il est des plantes qu'on range à regret parmi les espèces suspectes : telle est notre modeste Gratiolle , qui porte extérieurement tous les caractères de l'innocence , mais dont il faut cependant se défier jusqu'à un certain point.

Elle n'est pas commune dans notre pays , et ne se rencontre guères qu'aux allées de Colombier et dans les prés humides près de la Thielle. Elle fait partie de la famille des *Scrophularinées* et fleurit en juillet.

Sa racine est vivace , rampante , et pousse des fibres aux articulations ; sa tige est droite , de 12 à 18 pouces de haut , cylindrique ou un peu tétragone vers le haut , glabre , ordinairement simple , avec les entre-nœuds plus courts que les feuilles. Celles-ci sont opposées , sessiles , ovales-lancéolées , dentées en scie , à 3 nervures longitudinales : de leur aisselle sortent des pédoncules , longs d'une pouce environ , portant à leur sommet une fleur blanche légèrement rosée , à tube jaunâtre , divisé à son sommet en 4 lobes , dont le supérieur est un peu échancré. Le calice est à 5 divisions , avec deux bractées à sa base. Les étamines sont au nombre de 4 , dont 2 inférieures plus courtes , stériles , et deux supérieures plus longues et fertiles. La capsule est partagée en deux loges contenant chacune un grand nombre de petites graines.

La Gratiolle est sans odeur ; mais , quand on la mâche , elle laisse sur la langue une forte amertume. Son action est surtout énergique sur l'appareil de la digestion ; elle purge violemment et excite en même temps de pénibles vomissemens. Elle détermine , dit-on , un notable amaigrissement chez les animaux qui en mangent avec le foin. Elle entre d'ailleurs dans presque tous les remèdes que les charlatans débitent au peuple ; et comme on lui attribuait anciennement des vertus extraordinaires , elle jouissait d'une grande renommée ; mais elle est maintenant presque hors d'usage en pharmacie.

---





L'Ivraie énivrante.

Lolium temulentum.

L. III. 2. Jan. 163.



## L'IVRAIE ENIVRANTE.

Latin, *Lolium temulentum*. L.

Allemand, *Giftlolch*, *Taumelloch*, *Schwindelhafer*, etc.

Vulgairement, *Herbe d'ivrogne*.

---

Le genre *Ivraie* appartient à la famille des Graminées, comme la plupart des herbes qui composent nos pâturages, comme le blé, le seigle, l'orge, l'avoine, etc. — Ce genre se distingue par un épi formé de petits épillets sessiles, multiflores, solitaires sur chaque dent de l'axe qui est comme creusé, et rangés alternativement sur deux rangs opposés; ils sont munis extérieurement d'une bractée, tantôt de moitié plus courte, tantôt aussi longue ou même plus longue que l'épillet; l'épillet supérieur seul a ordinairement deux bractées.

Deux espèces d'*Ivraie* méritent surtout l'attention des agriculteurs; l'une, par l'excellence des pâturages artificiels qu'elle fournit et l'abondance de ses produits; c'est l'*Ivraie vivace*, généralement connue sous le nom de *Raygrass*; l'autre par le tort qu'elle fait aux moissons et les funestes effets qu'elle peut produire quand ses graines se trouvent mêlées en certaine quantité à celles des *Céréales*; c'est l'*Ivraie enivrante*, dont il est ici question.

Elle se distingue assez facilement de l'*Ivraie vivace*, en ce que sa racine est *annuelle* (et non vivace), ses tiges *droites* (et non couchées à leur base); en ce que la bractée égale ou surpasse l'épillet (tandis qu'elle est de moitié plus courte dans l'*Ivraie vivace*); enfin en ce que les glumes de l'*Ivraie enivrante* sont munies de barbe ou d'arêtes plus ou moins longues. Elle fleurit en été, et les graines mûrissent en même temps que celles des *Céréales*, dont les champs en sont infestés en certains endroits.

Quand ses graines sont récoltées avec celles des *Céréales* et moulues avec elles, le pain qui résulte de ce mélange acquiert des qualités dangereuses, surtout lorsqu'il est chaud. Il agit alors avec violence sur l'estomac, qu'il affaiblit au point que ce n'est qu'après de longs ménagemens qu'on lui rend son action digestive. Cette plante agit d'ailleurs diversement suivant les différens tempéramens: généralement elle affecte la vue qu'elle trouble, cause des étourdissemens, des vertiges (ce qui lui a valu son nom d'*herbe d'ivrogne*), plus tard des convulsions suivies de paralysie et quelquefois



d'une mort douloureuse. On ne manque pas d'exemples de brasseurs, qui l'ont mêlée frauduleusement au *malte* ou *moût de bière*, pour rendre la bière plus forte et plus enivrante.

Cette plante nuisible portait chez les anciens le nom de *Zizanie*; de là le proverbe : *semmer la zizanie*. — Dans la nomenclature moderne, ce nom a été donné à un autre genre de graminée exotique, dont les espèces n'ont aucune qualité malfaisante.

L'Ivraie enivrante est heureusement encore peu répandue dans nos champs; il est d'autant plus important de la signaler aux cultivateurs, afin qu'ils l'extirpent soigneusement partout où elle viendrait à se montrer. On peut, au reste, avec un peu d'attention, reconnaître sa présence dans les alimens farineux, en ce qu'elle leur communique une odeur nauséabonde et une teinte noirâtre. Elle paraît d'ailleurs, comme d'autres plantes vénéneuses, avoir des propriétés plus dangereuses dans les climats chauds, que dans les zones froides ou tempérées.



HELLEBORUS FÆTIDUS



Hellébore fétide .

Helleborus fœtidus .



## L'ELLEBORE FÉTIDE.

Latin, *Helleborus fœtidus* L.

Allemand, *stinkender Niesswurz*, *Läusekraut*.

Vulgairement, *Pied de Griffon*.

---

Cette plante, qui appartient à la famille des Renonculacées, est très-commune dans les lieux pierreux, arides et découverts de notre Jura; elle fleurit jusqu'à la fin de l'automne.

Sa racine est vivace, noirâtre et donne naissance à des tiges épaisses, dressées, d'un à deux pieds de haut, feuillées et à rameaux divergens; les feuilles radicales et les inférieures sont glabres, coriaces, portées sur de longs pétioles et partagées jusqu'à la base en 7 ou 9 segments lancéolés et dentés en scie; les suivantes n'ont plus que 3 à 5 segments, et les supérieures prennent la forme de larges gaines entières ou à 2 ou 3 divisions pointues à leur sommet. Les fleurs se composent d'un calice persistant à 5 folioles arrondies verdâtres et bordées de rouge, d'une rangée de petits cornets intérieurs qui représentent les pétales, et d'étamines nombreuses, au centre desquelles se trouve le fruit, composé d'environ 3 carpelles secs, comprimés, un peu velus et renfermant un grand nombre de graines disposées sur deux rangs.

Cette plante mérite son nom de *fétide* par l'odeur désagréable qu'elle exhale; ainsi que les autres espèces d'Ellébore, elle agit comme violent purgatif sur les animaux qui en mangent, par le principe âcre qu'elle contient. On se sert avec avantage de la décoction pour délivrer de la vermine les chevaux et le bétail; les vétérinaires emploient sa racine en guise de séton; et de célèbres médecins anglais l'ont recommandée comme un excellent vermifuge; toutefois il ne faut l'employer qu'avec précaution.

Une autre espèce d'Ellébore (*Helleborus niger* L.) fréquemment cultivée, orne nos parterres de ses grandes fleurs blanches épanouies, même au milieu des neiges, dans une saison où toutes les autres plantes semblent ensevelies dans le sommeil de la mort; c'est ce qui lui a fait donner le nom de *Rose de Noël*, *Rose de Jéricho*. On a cru longtemps que c'était à elle qu'il fallait rapporter l'*Ellébore noir* d'Hippocrate, si célèbre chez les anciens comme



remède souverain contre la manie, l'épilepsie et la folie; mais il est hors de doute maintenant que l'Ellébore des anciens est l'*Helleborus orientalis*, commun en Grèce et dans l'Orient. Son suc purge violemment les chèvres qui en broutent; et c'était surtout le lait de ces animaux ainsi purgés qui passait pour acquérir la propriété de guérir de la manie.





La Morelle douce-amère.

*Solanum Dulcamara.*



## LA DOUCE-AMÈRE.

Latin, *Solanum Dulcamara* L.

Allemand, *Hirschkraut*, *Bittersüssholz*.

Vulgairement, *Vigne-Vierge*, *Vigne de Judée*, *Loque* etc.

---

Cette espèce de Morellé (*Solanum*) n'est point rare chez nous sur les rochers qui bordent le lac, dans les buissons humides, les haies et au bord des ruisseaux; elle fleurit en été.

Sa racine est vivace, rampante; ses tiges sont ligneuses dans le bas, flexueuses, grimpantes et sarmenteuses, si elles trouvent un appui, rampantes sur le sol, si elles en manquent; les jeunes rameaux sont anguleux; les feuilles sont pétiolées, ovales, à bord entier, souvent en forme de cœur à leur base, d'un vert foncé; les supérieures souvent munies à leur base de deux oreillettes, qui se détachent quelquefois tout-à-fait, de manière à former deux folioles latérales à la base d'une feuille intermédiaire plus grande. Les fleurs sont violettes, disposées en grappes latérales, opposées aux feuilles et pédonculées, auxquelles succèdent des baies pendantes, plus ou moins ovales, d'un rouge écarlate à leur maturité.

Cette plante fait partie de la nombreuse famille de Solanées, dont nous avons parlé à l'article *Belladone*: elle appartient au même genre que la pomme-de-terre; elle est fréquemment employée dans les pharmacies, comme sudorifique, dans les maladies de la peau, pour rappeler la transpiration arrêtée, et comme diurétique, pour favoriser la sécrétion des urines. A l'état frais, toute la plante a une odeur désagréable et une saveur douceâtre, qui se change bientôt en amertume; ce qui lui a fait donner le nom de *douce-amère*.

On doit mettre les enfants en garde contre l'usage des baies, qui ne sont pas sans attrait pour eux, par leur ressemblance extérieure avec le fruit du Groseiller à grappes.

---



1.	<i>Atropa Belladonna</i>	Tollkirsche	V. 1.	Juni - Aug.
2.	<i>Datura stramonium</i>	Stechapfel	V. 1.	Juli, Aug.
3.	<i>Hyoscyamus niger</i>	Bilsenkraut	V. 1.	Juni, Juli.
4.	<i>Colchicum autumnale</i>	Herbstzeitlose	VI. 1.	Sept. - October
5.	<i>Veratrum album</i>	Germer, weiße Niesw.		
6.	<i>Cosium maculat.</i>	Blutschierling	V. 2	Juli, Aug.
7.	<i>Oenanthe fistulosa</i>	Rebendolde, Kropfwurz	V. 2.	d°
8.	<i>Scoriturum napellus</i>	Blauer Eisenhut	XIII. 3	Juli, Aug.
9.	do <i>Lycostomum</i>	Gelber	d°	d°
10.	<i>Paris quadrifolia</i>	Vierblättr. Einbeere	VIII. 11	Mai - Juli
11.	<i>Daphne mezereum</i>	Seidelbast, Kellerhals	VIII. 1	März - Juni
12.	<i>Lactuca virosa</i>	Giflblattich	XIX. 1.	7-8
13.	<i>Digitalis purpurea</i>	Rotter Fingerhut	XIV. 2	Juli, August
14.	<i>Achusa Cynapium</i>	Bl. Schierling	V. 2	Juli, Aug.
15.	<i>Ranunculus scelerat.</i>	Blasenzieh. Stahnenf.	XIII. 11	Juni - Sept.
16.	<i>Scrum maculatum</i>	Gefled. Iron	XXI. 1.	April, Mai
17.	<i>Picuta virosa</i>	Wasserschierling		Juli, Aug.
18.	<i>Taxus baccata</i>	Roth Eibe	XXII. 11	April, Mai
19.	<i>Sclerotium clavus</i>	Mutterkorn	XXIV. 11	
20.	<i>Chelidonium majus</i>	Schöllkraut	XIII. 1.	Mai, Juni
21.	<i>Asca spicata</i>	gem. Christophskraut	XIII. 1.	Juni, Juli.
22.	<i>Euphorbia cyparissias</i>	Cypressenartige Wlfsm.	XXI. 1.	Mai - Aug.
23.	<i>Gratiola officinalis</i>	Gnadenkraut	II. 1.	Juni - Aug.
24.	<i>Solium temulentum</i>	Tausnellolch	III. 2.	Juni, Juli
25.	<i>Melleborus foetidus</i>	Stinkender Nieswurz	XIII. 11.	Mai - Juli
26.	<i>Solanum dulcamara</i>	Bittersüß	V. 1.	Juli, August



